DE DOVZE MANIERES D'ABVS qui ſont en ce monde en diuerſes ſortes de gents, & du moyen d'iceux corriger, & ſ'en donner garde:

Traitté fort vtile & beau, extrait des Oeuures de S. Cyprian, nouuellemẽt reueu & corrigé. Enſemble les Douze Regles de M. Ian Pic de la Mirãdole, comprenans en brief les choſes plus requiſes pour viure chreſtiẽnement.

A Monſeigneur le Cheuallier d'Angouleſme frere naturel du Roy.

A PARIS.
De l'Imprimerie de Federic Morel, Imprimeur ordinaire du Roy.
M. D. LXXIII.

Auec priuilege dudict Seigneur.

Case
F
39
.326
1573c

THE NEWBERRY
LIBRARY

48-1127

A TRES-HAVLT ET MAGNANIME SEIGNEVR, MONSEIGNEVR le Cheuallier, n'agueres dict le Protonotaire d'Angoulesme, lors estudiant à Paris: maintenant esleu sur l'ancieneté du grand Prieuré de France: Prince pour son aage grandement orné des bonnes lettres & de toutes heroïques vertus, humble salut.

DERNIEREMENT, Monseigneur, *que les Oeuures de S. Cyprian ont esté miſes en lumiere, plus amples & mieux correctes que au parauant, ie me ſuis aduiſé de reuoir vn petit traicté d'entre icelles, qui toutefois ne ſe trouuoit és precedentes impreſſions, lequel i'auoye mis en* François *& publié, il y a enuiron cinq ans. Et par ainſi reprenant en main mon vieil exemplaire eſcrit en parchemin, duquel ſeul ie m'eſtois aidé en ma tranſlation, n'en aiant point d'autre, ie l'ay diligemment conferé auec ladicte impreſſion nouuelle: quoy faiſant l'ay trouué en quelques endroicts corrompu, dont i'auois eſté en grand' peine lors que le traduy-*

ſois : mais en d'autres auſsi beaucoup plus entier & correct, comme il ſe peut veoir tout à l'entree de la preſente traduction, & auſsi en pluſieurs autres paſsages enſuiuants. Or, Monſeigneur, *de vous deſcrire icy les perfectiõs & louanges de l'autheur de ce petit traicté, ie ne le pourrois faire ſans eſtre par trop prolixe: ioinct auſsi, que i'eſtime n'eſtre de beſoing, apres tant d'excellents perſonnages qui les ont richement depeinctes, & comme à l'enuy les vns des autres, ainſi qu'il ſe voit au commencement deſdictes* Oeuures. *Et quant à l'vtilité d'iceluy traicté, lequel eſt intitulé,* Des douze abus du monde: *ie n'en diray autre choſe, ſinon qu'il me ſemble eſtre comme vn certain, & vray miroir de la vie humaine, dans lequel vn chacun, de quelque aage ou eſtat qu'il ſoit, peut apperceuoir non ſeulement ce qui eſt de ſon deuoir pour viure chreſtiennemẽt, mais auſsi s'il y a quelque tache ou macule en ſes mœurs, le moyen de l'oſter & effacer: aymant mieux au reſte, en laiſſer le iugement à la perſpicacité de ceſtuy voſtre cler-voyant & vif eſprit, s'il vous vient à gré & vous plaiſt, à quelques heures, hors voz ordinaires & treſ-vertueuſes occupations, vous eſbattre à voir ce que c'eſt.* Ie *diray ſeulement en peu de paroles, qui m'a induit à le vous preſenter.* C'eſt, Monſeigneur, *que depuis qu'il pleuſt à* Monſieur de Morel, *perſonnage noble, vertueux, treſdocte & treſprudent, voſtre* Gouuerneur *(lequel auſsi, ſuiuant ce que dict noſtre* Autheur, *vous reuerez comme pere) me faire ce bien, oultre infinis aultres dont ie luy ſuis redeuable, que de me dõner le moyen à vous faire la reuerence, & enſemble de recognoiſtre priueement & admirer l'heureuſe*

ſemence des graces & vertus que Dieu *&* Nature *ont miſes abondamment en vous: & les grands fruicts que la ſaincte nourriture & exquiſe inſtitution à vous ordõnee par la treſliberale largeſſe & bonté du* Roy, *& ſpeciale charité de la* Royne, *nous promettent & commandent eſperer en leur temps: ioinct auſſi, qu'il vous a pleu me tant honnorer, que de daigner venir veoir noſtre petit exercice d'*Imprimerie: *du depuis (di-ie) i'ay touſiours deſiré l'occaſion m'eſtre donnee, de vous pouuoir monſtrer quelque eſpreuue de mon humble & fidele ſeruice. Dont ces iours paſſez mettant en auant vn autre petit traicté du combat Chreſtien, que i'auoye traduit durant les troubles, ie feus tout preſt à le vous dedier, & ſi toutefois, en fin, ne ſçay comment, ie n'ozay, mais depuis reprenant vn peu courage, ay taſché ſurmonter ceſte honte par trop illiberale, vous faiſant au iour d'huy preſent non ſeulement dudit traicté, mais encore de la ſixieme impreſſion de ceſtuy-cy, comme d'vne petite partie des ſuſdittes* Oeuures Latines *de* S. Cyprian, *preſentees nagueres à la* Maieſté *du* Roy: *& auſſi des douze* Reigles *de* Ian Pic de la Mirandole, *leſquelles monſtrent en brief tout ce qui eſt plus requis pour mener vne vie Chreſtienne: me tenant aſſeuré, que ſi voſtre gẽtil & heureux eſprit, admiré deſia de tous, comme ayant par-cy deuant ſeruy d'exemple de modeſtie & perſeuerance aux trauaux des lettres, & ores à ceux des armes, à toute la ieuneſſe de* France *(enſemble auec le iugement rare & exquis de mondit* Sieur de Morel, *& de la vertueuſe troupe qui eſt ordinairement en voſtre compaignie) daigne receuoir & fauoriſer ces petits labeurs, ils ne craindront puis apres eux trouuer*

en tous autres bons lieux. Ie vous supplie donc, MONSEIGNEVR, *les vouloir prendre en vostre protection, n'ayant esgard à la petitesse du liure, quant à ce qui est de ma part, ny au peu ou point de grace de celuy qui le vous offre, mais seulement à la bonne volonté & tresgrãde affection qu'il à de faire chose qui vous puisse aggreer.* Au demeurant, Monseigneur, *sans vous tenir plus long propos, de peur d'interrõpre plus outre voz plus necessaires & magnanimes exercices, ausquelz vous estes pour ceste heure du tout addonné, ie mettray fin à ma lettre, priant le* Pere eeleste, *au nom de son fils* Iesus Christ *nostre* Sauueur, *que outre les graces, dont il vous a richement doué, il adiouste encore ceste cy, que cõme vous croistrez de iour en iour en aage & dexterité de corps, vous puissiez pareillement croistre en la crainte de* Dieu, *en prudence, bon sçauoir, & toutes autres vertus & perfections, à son honneur & gloire, au continuel seruice & contẽtement du* Roy *& de son* Royaume, *& generalement de toute la* Republique Chrestienne: *ainsi que iusques icy vostre gentil naturel & enfance, non moins prudente & modeste que gaillarde & esueillee, nous en ont donné tresceruaine & tresgrande esperance.*

De vostre Illustre Seigneurie tres-humble & obeissant seruiteur

Federic Morel.

PREFACE DE L'AVTHEVR.

IL y a douze manieres d'abus en ce monde, c'eſt à dire, douze ſortes de gents qui s'y abuſent:

C'eſt à ſçauoir,

Vn Sage ſans bonnes œuures.
Vn Vieil homme ſans religion.
Vn Enfant ſans obeïſſance.
Vn Riche qui ne fait point d'aumoſnes.
Vne Femme ſans pudicité & chaſteté.
Vn Seigneur qui eſt ſans vertu.
Vn Chreſtien contentieux & noiſif.
Vn Pauure orgueilleux.
Vn Roy inique & iniuſte.
Vn Eueſque negligent & mal ſoigneux.
Vne Commune ſans diſcipline: &,
Vn Peuple ſans Loy.

Ainſi eſt la Iuſtice oppreſſée & eſteincte.

Ces douze choſes ſont pleines d'abus: par leſquelles ſi la rouë de ce monde tourne, & les enſuit, elle eſt incontinent ſurpriſe & rauie: & ſelon le iuſte iugement de Dieu ſen va tomber, ſi quelque ayde ou ſupport de iuſtice ne l'en deſtourne, tout droict aux tenebres d'enfer.

DV SAGE QVI EST SANS OEVVRES. I.

Remierement, si le Sage & celuy qui enseigne les autres, est sans œuures, il s'abuse, comme qui ne se soucie point d'accomplir de faict, ce qu'il enseigne de parolle. Car les auditeurs ne font pas compte de la doctrine, quand ils voyent que les œuures de celuy qui enseigne sont differētes & ne s'accordēt à ce qu'il dit. Aussi n'est iamais l'authorité d'vn Docteur, de grande efficace, si l'effect de l'œuure ne l'a fichee au cueur de l'auditeur: comme ainsi soit, que ce mesme Docteur, s'il vient à aymer les vices, & à les suiure, il ne se soucie pas de mettre la medecine, qu'vn autre luy presente, sur ses playes.

Les œuures doiuent respondre à la parolle: & faut faire ce que lon enseigne.

Dont aussi le Seigneur mesme, en l'Euangile, voulant instruire ses disciples ensemble & de la doctrine & du bon œuure, il leur remonstroit comment ils deuoient bien prendre garde à ces choses, disant: Si le sel pert sa saueur, de quoy le sallera lon? Cōme s'il vouloit dire, Si le Docteur viēt à s'abuser & faillir luy mesme, qui sera celuy qui le redressera? Et si la lumiere qui est en toy sont tenebres, ces mesmes tenebres combien seront elles grandes? Car si l'œil cesse de faire son office, qui est de voir, qui sera celuy qui requerra

Matth. 5.

Matth. 6.

que

que la main, le pied, ou le reſte du corps, le face? Et pourtant, que ceux qui enſeignent penſent bien à cecy, de peur que ſi par leur faulte ils viēnēt à eſtre cauſe de la perdition de pluſieurs perſonnes, ils n'en ſoient d'autant plus grieuement punis. Car Salomon meſmes venant à tranſgreſſer, contre la grande ſapiēce que Dieu luy auoit dōnée, par ſon demerite ſeul il fut cauſe de la deſtructiō de tout le Royaume du peuple d'Iſraël. Ceux donc à qui beaucoup de choſes ſont commiſes en perdent de plus grādes, ſi bien & deuēment ils n'adminiſtrent les affaires de leur charge, leſquels ils ont entrepriſes. Car à celuy auquel on a plus commis, à celuy-la plus on demāde: & le ſeruiteur qui entend la volonté de ſon maiſtre, & ne la fait, il ſera auec plus grand' rigueur, & plus grieuement puny.

Aduertiſſement.

Exemple.

Luc. 12.

De l'homme vieil qui eſt ſans religion. II.

LE ſecond degré, où il y a de l'abus, eſt, ſi vn vieil homme ſe trouue ſans religion, auquel tandis & à meſure que les membres de l'hōme exterieur vieilliſſent, les forces de l'eſprit, qui ſont les membres de l'homme interieur, ne croiſſent en vertu, & ſenforciſſent. Car il eſt raiſonnable que les vieux, plus que tous autres, ſadonnent à religion, leſquels l'aage floriſſante de ce preſent ſiecle laiſſe deſ-ia & abandonne. Et tout ainſi que, entre les arbres, ceſtuy-là

Similitude.

semble reprouué, qui apres auoir iecté ses fleurs, ne rapporte bon fruict au laboureur qui en a eu soing : pareillement aussi entre les hommes, cestuy-là est cõme reprouué, lequel desia la fleur de ieunesse abandonne, & qui, encore qu'il se voye bien deuenir vieil & caduc, ne faict neantmoins compte de porter & meurir quelques fruicts de bonnes œuures. Car que pourroit-on faire plus follement, que de ne se haster point de paruenir à quelque perfection d'esprit, quãt desia le corps tout attenué de vieillesse tẽd à sa fin ? quand c'est que les yeux sont desia subiects à esblouïssements, que les oreilles oyent dur, que les cheueux tombent, que la face deuient toute palle, que les dents chéent, & diminuent de leur nombre, que la peau se deseiche, que l'haleine deuient forte & mauuaise, que l'estomach est empesché & greué outre mesure, que lon ne faict que tousser, que les genoux tremblent, que l'enflure se prend aux talons & aux pieds. Par toutes lesquelles choses est appesanty l'homme interieur, qui ne vieillit point: & denonce tout cela, que ce corps approche fort de sa ruine, & n'en est plus guiere loing. Que reste il donc, quand ainsi la fin de ceste vie approche, sinon que, quicõque est vieil ne s'amuse plus à penser à autre chose, que comment de bonne heure il pourra trouuer & auoir entree en la vie future ? Car quant aux ieunes, vray est que la fin incertaine de leur vie approche, & peuuent aussi tost mourir que les vieux : mais si est-ce pour-

La vieillesse nous doit faire haster de tendre à perfection.

tant, que naturellemẽt toutes vieilles perſonnes ſont plus proches de leur dernier iour & fin.

Or faut-il ce pendant, que l'homme prenne diligemment garde ſur deux petites parties qui en luy ne vieilliſſent point, & qui bien ſouuent l'attirent à peché: c'eſt à ſçauoir, le cueur & la lãgue. Car le cueur ne ceſſe iamais de machiner quelque choſe de nouueau: & la langue tout incontinẽt met hors ce qu'elle ſent que le cueur machine & penſe. Se garde donc l'homme vieil, que ces petites parties, qui en luy quaſi raieuniſſent, ne le deçoiuent, & luy emportent tout ce qui le maintient encore en honneur, & que par choſes ineptes & legeres ne luy ſoit oſtée toute ſa grauité. Car il faut que chacun conſidere de quel aage il eſt, & en quelle dignité il eſt conſtitué: à fin qu'il ne face choſe qui ſoit mal ſeante, & porte deshonneur ou à ſa vie, ou à ſon aage, ou à ſon office & eſtat.

Deux choſes à quoy il faut prẽdre garde.

Le Cueur.

La Langue.

De l'*Enfant qui ne veult obeir.* III.

LE troiſieme degré où il y a abus, c'eſt, ſ'il ſe trouue vn adoleſcent ou ieune homme qui ne ſe vueille rendre obeiſſant: par lequel le monde eſt iecté hors du droict ordre de raiſon, & comme tout renuerſé.* Car comment eſperera d'eſtre bien ſeruy en vieilleſſe ceſtuy, qui en ſa ieuneſſe ne ſ'eſt voulu rẽdre obeiſſant & ſeruiable à ceux qui eſtoiẽt plus aagez que luy? Dont auſſi y a vn prouerbe entre les anciens, que ceſtuy la ne peut

* *ou, cõment en vieilleſſe pourra ceſtuy la commander à d'autres ce qui ſera de leur debuoir, qui en ſa, &c.*

* Ou bien dominer, et commander à autruy, &c.

*estre bien serui, qui au parauant a refusé de faire seruice à quelque autre. Et pour ceste cause le Seigneur IESVS mesme, estant en ce monde, cõme il n'estoit encore en aage pour enseigner, il se rendit obeïssant à ses parents. Ainsi donc, comme en vieilles gẽts sobrieté & perfection de mœurs est requise: pareillement aussi, des ieunes à bon droit on requiert seruice, subiection & obeïssance, cõme choses qui sont de leur deuoir. Et pourtant és commandemẽts de la Loy, le premier d'entre ceux qui appartiennent aux hommes, c'est celuy par lequel il est commandé de porter honneur à pere & mere. Car encore que le pere charnel ne soit plus en vie, ou bien qu'il ne semble digne d'honneur, si est-ce que, par ce commandement il est clairemẽt demonstré, que les enfans, iusques à ce qu'ils soiẽt en aage competant, doiuent porter ce paternel honneur à quelqu'vn de ceux qui sont en vie, & qui en soit digne. Or en quatre manieres par les escritures diuines aucuns sont appellez peres, à sçauoir de nature, de gent ou nation, d'admonition, & d'aage. De celuy qui naturellement est pere Iacob en parle à Laban: Si, dit-il, tu n'eusses craint mon pere Isaac, tu m'eusses volontiers tout osté. Mais pere de nation est dict, comme quand le Seigneur, s'estant apparu à Moyse au buisson, parloit à luy, disant: Ie suis le Dieu de tes peres, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Iacob. Pere d'aage aussi est dit, & pere d'admonition, quand Moyse au Cantique du Deu-

Luc. 2. Cõparaison touchant le deuoir des vieux, & des ieunes.

Quatre sortes de peres.

Genese 31.

Exod. 3.

teronome parle ainſi : Interrogue ton Pere, & il le t'annocera: tes maieurs, & ils le te diront. Que ſi le pere naturel eſt decedé de ce monde, ou qu'il ne ſoit pas digne qu'on luy face honneur, les enfans toutefois le doiuent faire à celuy qui les admonneſte, ou qui eſt plus aagé, & ſe rendre obeiſſans à eux. Car comment ſera quelqu'vn eſtimé digne d'honneur en ſa vieilleſſe, qui eſtãt ieune n'aura voulu porter le ioug de diſcipline & faire ſon deuoir ? car ainſi que l'hõme aura trauaillé, ainſi ſera il recompenſé. Or toute diſcipline & correction ne ſemble point apporter de ioye pour vn temps, ains pluſtoſt de la triſteſſe: mais puis apres elle rend le fruict paiſible de iuſtice à ceux qui ſont exercez par icelle. Tout ainſi dõc qu'en vn arbre on n'y trouue point de fruict, que premier il n'y ayt eu quelque apparence de bourgeons ou de fleurs: pareillemẽt auſſi ne pourra aucun en ſa vieilleſſe à bon droit auoir hõneur, qui en ſa ieuneſſe n'aura trauaillé & prins peine en quelque diſcipline ou eſtat. Mais quelle diſcipline y pourroit-il auoir, où il n'y auroit point d'obeiſſance? L'enfant donc ſans obeiſſance, eſt vn enfant ſans diſcipline. Car ceſte obeiſſance auſſi, laquelle eſt mere de toutes diſciplines, a affaire de grand & long exercice pour rendre au Seigneur Ieſus Chriſt raiſon de ſon deuoir, lequel obeiſſant à ſon pere iuſques à la mort, a volontairement enduré l'ignominie & honte de la croix.

Deut. 32.

Galat. 6.

Hebr. 12.

Similitude.

Obeiſſance mere de toutes diſciplines.

Du Riche, qui ne fait point d'aumosnes. IIII.

LE quatrieme degré d'abus est, d'vn riche sans aumosnes, qui garde pour le temps à venir les choses qu'il a en trop grande abondance, & ne les distribue à ceux qui en ont grand besoing, & qui sont en necessité. Dont il se fait, que cõme il pense soigneusement garder ce qu'il a acquis en terre, alors il viẽt à perdre le perdurable threſor du païs celeste: auquel threſor le Seigneur Iesus inuita ce riche ieune homme, qui l'auoit interrogué touchant ce qu'il pourroit faire pour estre parfaict, luy faisant telle respõse: Si tu veux estre parfaict, va, vend tout ce que tu as, & le donne aux pauures, & vien, si me suy, & tu auras vn threſor au ciel. Lequel threſor nul d'entre les hommes ne peut iamais auoir, sinon celuy qui faict bien aux pauures, ou est luy-mesme pauure. Celuy donc qui peut ayder aux pauures, ne s'endorme sur ses threſors. Car le riche, encore que beaucoup il amasse, si n'en peut-il luy seul auoir la iouissance & fruition, parce que la nature d'vn homme seul ne peut employer tant de choses à son vsage. Quelle plus grãd' follie donc y a il, que de perdre la ioye perpetuelle du Royaume du ciel, & se laisser aller aux eternelles peines d'enfer, sans attente d'aucune consolation, pour seulement satisfaire à la nourriture & au vestement d'vn homme? * Cela donc que de necessité il faut quelque iour laisser, on le doit, en esperance de remuneration eternelle, de bon gré de-

Matth. 19.

Aduertissement.

Comme s'il disoit, si peu de chose dõt l'homme a affaire ne le doit tãt tormenter, ny estre cause de si grand' perte.

partir & distribuer. Car toutes choses qui se voyẽt, sont temporelles, & de peu de durée: mais celles qui ne se voyẽt point, sont eternelles. Or pendant que nous sommes temporels, les choses temporelles nous seruent & nous en aydons: & quand nous serons decedez de ce monde, & que serons immortels, si en auons bien vsé, elles nous apporterõt des ioyes eternelles. Pour ceste cause ne deuons aymer les choses que nous ne pouuons auoir à touſiours. Or est il ainsi que du riche auaricieux, qui est sans raison, les threſors, les possessions, & tout ce qu'il a, monstrent assez, que de tout son cueur il ayme des choses qui ne l'ayment aucunement. Car si quelqu'vn ayme l'or, l'argent, les possessions, les vestements, les viandes, les metaux, & bestes brutes, que toutes ces choses ne luy puissent rẽdre la pareille, en l'aymant aussi, la nature mesme d'icelles le monstre. Que y a il donc plus esloigné de raison, que d'aymer vne chose, qui ne te peut pas aymer, & ne tenir compte de celuy qui en t'aymant te donne toutes choses auec son amour? Et c'est la raison pourquoy Dieu nous defend d'aymer le monde, & nous commande d'aymer nostre prochain: par ce que le prochain peut bien rendre la pareille, en aymant ceux qui l'ayment: mais non pas le monde, ou bien ce qu'il peut en ceſt endroit est fort peu de chose. Et le Seigneur nous commande d'aymer aussi nostre ennemy, à fin que ceſt amour, d'ennemy le nous face & rende amy. Parquoy quiconque

Les richesses ne peuuent rẽdre la pareille à l'auaricieux.

Admonitiõ aux riches.

est riche en ce monde, s'il est cupide d'auoir aussi des richesses eternelles, qu'il departe & distribue aux pauures celles qui aussi bien ne luy peuuent demeurer, & qu'il faut que quelque iour il laisse. Mais si personne ne veut vẽdre ce qu'il ayme, nul ne pourra acheter ce qu'il desire. Or sont les auaricieux appellez maudits par le Iuge tresiuste en son iugemẽt, à raison que ceux qui souloiẽt passer par deuãt leurs maisons, ne disoient point: La benedictiõ du Seigneur soit sur vous: nous vous benissons au nom du Seigneur. Malheureux dõc sont les riches auaricieux, qui pour les choses trãsitoires se laissent aller à damnation eternelle: & au cõtraire, Bien-heureux sont les misericordieux, car ils obtiẽdront misericorde. Bien-heureux donc est le misericordieux, encore qu'il soit pauure, entendu qu'en ceste vertu Dieu ne requiert tant la substance, que l'affection.

Auaricieux maudicts & malheureux.

Psal. 128.

Matth. 5.

De la Femme sans chasteté. V.

Similitude.

Le cinquieme degré d'abus est, de la Femme impudique. Car ainsi que és hommes, prudence procure & garde toutes bonnes mœurs: pareillement és femmes pudicité nourrit, entretient & conserue toutes actions d'honnesteté. Pudicité ameine chasteté, & la retient auec soy, elle reprime auarice, elle euite noises & debats, elle appaise le courroux, elle empesche luxure & paillardise, elle modere la cupidité, elle corrige

Effects de pudicité.

lasciueté

lasciueté, elle fuit yurongnerie, elle n'vse de beau coup de parolles, elle ne s'adonne à friandises, elle hait du tout larrecin, & le condemne. Qu'est-il besoing d'en dire d'auantage? Elle reprime tous vices, & nourrit & entretient toutes vertus, & tout ce qui est louable deuant Dieu & les gents de bien. La vie impudique ne peult ny ne doit attendre louange des hommes en ce monde: ny au siecle à venir, remuneration ou recompense de Dieu. Mais au contraire, la vie pudique & chaste a entre les hommes bonne reputation, & si se resiouit de l'esperance qu'elle a de la future beatitude. A ceux qui sont presents, elle se rend digne d'estre suiuie: & à ceux qui viendront apres, elle leur laisse vne douce memoire d'elle. Elle se delecte tousiours des bonnes mœurs & s'y esiouit: & par frequentes meditations & deuis des Escritures rend son ame plus gaye & plus deliberee. Elle garde les exemples des bons qui ont esté au parauant, & lie les parfaits d'vne societé qui ne peut estre rõpue. Par ainsi l'exercice de la vraye pudicité gist en deux manieres: c'est à sçauoir en la contenance & face du corps, & en l'affection interieure de l'esprit. Par la maniere interieure nous prouuoyons à bien faire deuant Dieu: par l'exterieure, à monstrer, selon le dire de l'Apostre, bons exemples aux hommes. Or est la pudicité du corps, de ne desirer les choses qui appartiennent à autruy, d'euiter toute immundicité & ordure, ne rien gouster à heure indeuë, & auant

La vie impudique.

La vie pudique.

Pudicité du corps.

qu'il en soit temps, ne point esmouuoir de risee, ne dire choses vaines ny faulses, auoir les cheueux & tous ses accoustremẽts si bien & si honnestement composez, qu'il n'y ait apparence aucune de dissolution, ains de toute honnesteté, ne point faire de societé ny d'accointance auec ceux qui en sont indignes, ne regarder personne de mauuais œil, n'auoir la veuë esgaree, ne point se marcher cõme pour attraire & se faire regarder, ne se laisser surmonter à personne en poursuyuant quelque bon œuure, ne dire iniure ou faire honte à personne, ne maudire personne, n'auoir enuie sur les bons, ne se mocquer des vieilles gents, ne point debattre auec celuy qui a meilleur droict, ne rien dire de ce que tu ne sçais, & ne proferer tout ce que tu sçais. Ces choses rendẽt l'homme amiable à ses prochains & plaisant aussi & aggreable à Dieu. Mais la pudicité de l'ame est, faire toutes bõnes œuures plus pour complaire à Dieu qu'aux hommes reprimer toutes affections de deshonnestes & mauuaises pensees, estimer toutes personnes mieux valoir que soy, n'auoir enuie sur personne, ne se fier point à soy-mesme, ne iamais rien faire sans demãder l'aide de Dieu, faire toutes choses comme estant deuant luy, & comme s'il y regardoit, ne se laisser contaminer d'heresie, consentir par tout auec les Catholiques, s'adioindre & adherer à Dieu seul, offrir au Seigneur Iesus Christ vne chasteté de cueur & de pensee: ne cesser de poursuiure toutes les bon-

Pudicité de l'Ame.

Necesser pas

nes œuures encommencees, sinon alors seulemẽt qu'il conuient mourir, & non pas plus tost: par force de courage mespriser les tribulations de ce monde, & les vaincre, n'aimer rien en terre excepté son prochain, colloquer au ciel le thresor de tout son amour, & pour tout bien faict esperer de Dieu salaire au ciel. Pudicité est l'ornement des Nobles, l'exaltation des humbles & petits, la noblesse des non nobles, la beauté des abiects & contemptibles, la prosperité & l'heur de ceux qui trauaillẽt, le soulas de ceux qui sont en ennuy & fascherie, l'accroissement de toute beauté, l'honneur de la religion, la defense des crimes, la multiplication des merites, l'amitié auec Dieu createur de toutes choses.

plustost de bien faire, que de viure.

Louange de pudicité.

Du Seigneur qui est sans vertu. VI.

Le sixiéme degré d'abus est, d'vn Seigneur qui ne suit la vertu. Car il ne profite de rien à vn Seigneur d'auoir la puissance de commander, si auec cela il n'a aussi la rigueur de vertu. Mais ceste rigueur de vertu, laquelle aussi est necessaire aux Seigneurs de ce monde, n'a pas tant affaire de l'exercice de la force exterieure, que elle a d'estre exercee par bonnes mœurs en la force interieure de l'esprit. Car souuent par negligence, & lascheté de cueur, se perd la vertu de commander & dominer. Ce qu'au prestre Heli on voit estre aduenu: auquel (ne voulant par seuerité de iugement reprendre & chastier ses en-

I. Roi 1. & 3.

fants qui auoient griefuement peché) le Seigneur, en faisant la vengeance, ne pardonna, ains le punit comme consentant à ce qu'ils auoient commis. Trois choses doncques sont tres-necessaires à ceulx qui veulent dominer: c'est à sçauoir, crainte, ordonnance, & amour. Par ce que si vn Seigneur n'est aimé & craint, son ordonnance ne peut estre stable ny de duree. Et pourtant qu'il tasche à se faire aymer en estant liberal, & en se rendant gracieux & doux en langage: & que par iustes vengeances, non d'iniure à luy faitte, mais à la Loy de Dieu, il s'efforce de se faire craindre. Pourautant aussi que plusieurs dependẽt de luy, il se doit adioindre à Dieu, lequel l'a constitué & fait seigneur tel qu'il est: & l'a, comme le plus fort, estably pour porter la charge de plusieurs. Car comme vn pieu, si bien fort il n'est fiché, & n'adhere ferme à quelque chose plus forte, tout ce qui est appuyé sus luy ny demeure pas long temps: & si vn peu il vient à estre esbranslé, & qu'il ne tienne plus à rien, luy auec tout le fardeau qu'il porte, s'en va incontinent à bas: pareillement aussi, vn Prince & Seigneur, si fermement il n'adhere & se tiẽt à son Createur, & luy & tous ceux qui l'ensuiuent s'en vont bien tost à neant.

Trois choses necessaires aux Seigneurs.

Commẽt vn Seigneur se doit faire aymer & craindre.

Cõparaison pourmostrer que les Seigneurs doiuent auoir Dieu pour appuy.

Or aucuns estants paruenus à estre grands Seigneurs, en sont d'auantage approchez de Dieu, & plus fermement luy ont adheré: d'autres ayants vsurpé & obtenu tel honneur, & estants constituez en dignité, en sont deue-

nus pires. Car Moyſe eſtant fait conducteur du peuple, parloit plus familierement auec Dieu: mais Saül fils de Cis, apres qu'il fut eſtably Roy, par ſon orgueil & deſobeiſſance il offenſa Dieu. Le Roy Salomon ayant obtenu le ſiege de Dauid ſon pere, ſe retira vers Dieu, & il le doua du don de ſapience par deſſus tous les humains, comme pour gouuerner & conduire vn peuple preſque innumerable. Au contraire, Hieroboam ſeruiteur de Salomon, apres auoir occupé vne partie du Royaume de la maiſon de Dauid, il attira les dix lignées d'Iſraël, qui eſtoient en Samarie, au ſeruice des Idoles. Par leſquels exemples eſt clairement demonſtré, que tant plus aucuns ſont en hault & grand eſtat, tant plus ils croiſſent en perfection: & que d'autres ſ'enorgueillants de ce qu'ils ſe voyent tant auoir de puiſſance, prennent de là occaſion d'eſtre plus meſchants. Ce qui nous donne deux choſes à entendre ſçauoir eſt, que ceux qui ſauancent de bien en mieux, ils le font par vne force de couraige, & moyennant l'aide de Dieu: & que ceux qui vont en empirant, faillent par vne laſcheté de cœur, & par negligence. Parquoy ne doit aucun eſtre conſtitué ou faict Seigneur, ſi en luy il n'y a de la vertu: laquelle vertu ſans l'aide de Dieu il ne peut aucunement obtenir. Car celuy qui a beaucoup de choſes à garder, ſ'il n'eſt fort & vertueux il ne les peult pas garder, par ce que ſouuẽt grandes choſes ſont aſſaillies de grandes afflictiõs & aduerſitez. Quicon-

Exemples.

1. *Sam.* 13.

2. *Paral.* 1.

1. *Rois* 12.

Qu'il faut qu'vn Seigneur ſoit vertueux.

Admonitiõ. que donc eſt Seigneur, qu'en toute diligence il taſche de ſi bien faire, qu'il n'ait occaſion de ſoy deffier aucunement de l'aide de Dieu, ains qu'en tout & partout il ſ'y fie. Car ſi en ſes faicts il a vne fois le Seigneur des Seigneurs pour adiuteur, ſa Seigneurie ne pourra iamais eſtre contemptible à l'endroit d'homme du monde: par ce qu'il n'y a point de puiſſance, ſinon de par Dieu. C'eſt luy qui eſleue le pauure de la fange, & le faict ſeoir auec les princes de ſon peuple. Il faict deſcendre les puiſſants hors de leurs ſieges, & eſleue les humbles. A fin que tout le monde ſe recognoiſſe ſubiect à Dieu, & confeſſe qu'il a affaire de ſa gloire.

Rom. 13. *Pſal.* 113. *Luc.* 1. *Rom.* 3.

Du Chreſtien contentieux & noiſif. VII.

LE ſeptiéme degré d'abus eſt, d'vn Chreſtien querelleux, qui eſmeut noiſes & debats, & qui, apres auoir eſté fait participãt du nom de Chriſt par la foy & le bapteſme, contre les commandements & l'intentiõ de Chriſt, met ſon amour és vains plaiſirs & voluptez de ce monde. Car tout ce que lon appete, ou que lon deſire, on le ſouhaite, ou pour vn certain amour que lon luy porte, ou pour l'amour de quelque autre choſe que lon couure & cache de quelque faux-ſemblant. Comme, pour exemple, la guerre, encore que ce ſoit vne choſe bien à haïr, ſe fait par grande animoſité de ceux qui combattent, pour l'amour, & ſoubs couleur, tant d'vn coſté que d'au-

tre, d'obtenir en fin victoire & liberté. Et beaucoup d'autres choſes auec gand'peine & danger, & non ſans grande contention & debat, ſe pourchaſſent, pource qu'on les ayme : dont eſt aiſé à entendre, que lon ne peut rien pourſuiure d'affection, ſi ce n'eſt qu'on l'ayme, & que lon eſpere & attende quelque aggreable recompenſe de ceſt amour. Quiconque donc ſe debat & eſtriue pour les choſes de ce monde, à quelque occaſion qu'à ſon dire il le face, ſi eſt-il tout manifeſte que c'eſt pource qu'il les ayme. Ce que le ſainct Eſprit, parlant par la bouche de S. Iean, defend par ces paroles : N'àymez point le monde, ne les choſes qui ſont au monde. Car l'amour du mõde & de Dieu ne peuuent demeurer enſemble en vn meſme cueur, non plus que les meſmes yeux ne peuuent pas tout enſemble, & en meſme inſtant, regarder & le ciel & la terre. Mais il ſe faut enquerir, & vn peu conſiderer, ſi à la verité il y a choſe au monde, qui merite & ſoit digne d'eſtre aymee, & qui eſt ce monde que les ſainctes eſcritures defẽdent d'aymer. Il eſt donc defendu, le tout bien conſideré, d'aymer ny la terre, ny choſe qui ſorte d'elle, ne metaux, ny animaux, ne beaux veſtemens, ny viãdes exquiſes, ne choſes qui appartiẽnent à tout cela : mais nous eſt commandé d'aymer noſtre prochain, pour l'amour duquel toutes ces choſes ont eſté faictes. Car toutes ces choſes que nous venons de dire, comme n'eſtans pour touſiours demeurer, ne peuuent pas accompaigner ceux qui ſont

1. Iean 1. *L'amour du monde & de Dieu ne peuuent pas eſtre enſemble.*

en chemin pour aller au païs celeſte. Mais quant aux prochains, ils ont bien permiſſion d'eux entr'aimer, comme eſtans coheritiers du Roy qui demeure à touſiours. Cela donc qui en ce monde n'eſt de duree, & qui auec le monde prendra fin comme ce monde meſme, il nous eſt defendu de l'aymer: mais ce nonobſtant le prochain peut bien eſtre aymé en terre de ceux qui appetent le royaume du ciel, comme qui eſt luy meſme partie dudit royaume, en atendant qu'en ce païs celeſte il ſoit à iamais coheritier. Outre ce auſſi, la raiſon pourquoy il a eſté defendu d'aymer ce monde, eſt, de peur que quiconque ſ'amuſeroit à l'aymer, ne ſe detournaſt d'autant de l'amour de Dieu. Vne choſe donc, laquelle on ne doit aymer, on ne la doit auſſi deſirer, ne pour icelle eſtre en differēt. Parainſi le Chreſtien, qui à Chriſt reſemble de nom, il luy doit auſſi reſembler de mœurs: car nul à bon droit n'eſt dict Chreſtien, ſinon celuy qui de mœurs reſemble à Chriſt. Or eſt de Chriſt ainſi eſcrit par le Prophete: Voicy mon fils que i'ay eſleu, mon bien aymé, auquel mon ame a pris ſon bon plaiſir. Ie mettray ſus luy mon eſprit: il ne debattra point, & ne criera, & perſonne n'orra ſa voix és rues. Voyla commēt Chriſt n'a point eſté noiſif ne querelleux. Parquoy toy, ſi tu deſires en meurs reſēbler à Chriſt, n'eſtriue point, & ne ſois contentieux, de peur que tu ne ſois vn abuſeur en l'Egliſe Chreſtienne. Car Chriſt a commandé à ceux qui le veulent enſuyure:

Le prochain

Pourquoy il nous eſt defendu d'aymer le monde

Qui eſt celuy qui merite d'eſtre appellé Chreſtien.

Eſaie 42. Matth. 12.

Ne

Ne vous laissez appeller maistres, car vn seul est vostre maistre, à sçauoir Christ: & n'appellez aucun en la terre vostre pere, car vn seul est vostre pere, qui est és cieux: mais vous tous estes freres. Ausquels il a cõmandé de prier, leur disant: Vous donc priez ainsi, Nostre pere qui es és cieux, ton nom soit sanctifié. Parquoy en vain desire vn pere en terre, celuy qui confesse qu'il a & pere & païs au ciel: duquel païs nul ne prend possession, sinon celuy qui plus ne debat pour cil qui est terrien, & qui plus n'en a de soucy.

Matth. 23.

Matth. 6.

Du Pauure orgueilleux. VIII.

Le huitiéme degré d'abus est, d'vn pauure orgueilleux, lequel, ia-soit qu'il n'ait rien, se veut esleuer par orgueil: cõbien qu'au contraire, mesmes aux riches de ce monde, il soit par l'Apostre cõmãdé, de n'estre point hautains en courage. Quelle plus grande bestise donc y pourroit-il auoir au mõde, que si vn pauure malheureux, miserable, & abiect, qui en toute humilité deuroit marcher, & auec vn cueur contrit, vient à tellement enfler ses esprits d'orgueil, que de vouloir & oser s'esleuer contre Dieu? Par lequel vice autrefois sont tombez ceux qui és plus hauts cieux auoiẽt esté créez. Celuy donc, qui plus que tous les autres se deuoit humilier, pourquoy est-ce qu'il se veut enorgueillir, comme s'il auoit grãd' puissance en terre? Mais à fin que les pauures ne

I. Tim. 6.

Les Anges tombez par orgueil.

se contristent à cause de leur pauureté, qu'ils entendent & considerent quel salaire ils doiuent
Matth. 5. receuoir de Dieu. Car luy-mesme dit: Bienheureux sont les pauures d'esprit, car le Royaume des cieux est à eux. Et certes c'est par vne dispensation iuste, que Dieu par sa misericorde donne à ceux-là le Royaume des cieux, lesquels il n'a faict participans entre les hommes du Royaume de la terre: à fin qu'au ciel soit trouué riche celuy, qui en terre n'a rien possedé. Mais il faut que les pauures se donnent bien de garde, que estans par pauureté & necessité priuez du royaume terrien, ils ne viennent encore par imprudence d'esprit à perdre le celeste. Car apres auoir, par la dispensation de Dieu, reçeu la pauureté necessaire, il est lors en leur arbitre d'estre, s'ils veulent, pauures d'esprit. Mais ce n'est
A quels pauures c'est que le Royaume du ciel est promis. pas à tous pauures indifferemment, que le Royaume du ciel est promis, mais à ceux-là seulement, lesquels auec ce qu'ils sont pauures des biens de ce monde, ils sont aussi humbles de cueur. Car le pauure qui est humble, est appellé pauure d'esprit: lequel comme il se monstre pauure par le dehors, aussi est-il par le dedans humble, & iamais ne s'esleue par orgueil. Or pour im
Humilité d'esprit. petrer le Royaume des cieux, humilité de cueur a plus de vertu & de force, que n'a pas la pauure-
Riches humbles. té temporelle des biens presents. Et les humbles qui iustemẽt possedent des richesses, & en vsent bien, ils peuuent aussi estre appellez pauures d'esprit: mais les pauures qui n'ayans rien, sont

ceneantmoins orgueilleux, il n'y a point de doute qu'ils sont priuez de ceste beatitude. Desquels deux ainsi parle la saincte escriture : Il y a tel, qui est comme riche, combien qu'il n'ait chose quelconque: & y a tel, qui est comme pauure, ia soit qu'il ait beaucoup de bien. Le riche doncques qui est humble d'esprit, c'est celuy qui est cõme pauure parmy grandes richesses: & le pauure orgueilleux par affection de pensée, c'est celuy qui n'ayant rien est comme riche. Parquoy humilité d'esprit est vne riche & noble pauureté: & ce sont folles & pauures richesses, qu'vne outrecuidance & orgueil d'esprit. Et pourtant doiuent bien prendre garde à eux les pauures, pour entendre quels ils sont, & pour se cognoistre: & consideré, qu'ils ne peuuẽt auoir les biens qu'ils desirent, ny se glorifier en iceux, qu'ils se deportent aussi de tout orgueil d'esprit.

Prouer. 13.

Le pauure orgueilleux est comme riche en son esprit: & le riche humble, est comme pauure par humilité de cueur.

Aduertissement aux pauures.

Du Roy inique. IX.

Le neufiéme degré d'abus est, d'vn Roy inique, qui ne faict bonne iustice, & ne rẽd le droit à vn chascun. Car ce n'est pas l'office d'vn Roy que d'estre inique, mais bien de chastier & de punir les iniques. Parquoy en soy-mesme il doit garder la dignité de son nom. Or ce nom de Roy a en soy & porte ceste intelligence, qu'il doit faire office de correcteur à l'endroit de tous ses suiects. Mais cõment corrigera les autres ce-

Roy, que c'est à dire.

luy, qui ne corrige ſes propres mœurs, ſi elles ſont mauuaiſes? Car la iuſtice d'vn Roy exalte & eſleue ſon throne, & par verité ſont affermis & aſſeurez les gouuernemẽs des peuples. Or eſt la iuſtice d'vn Roy, de n'opprimer iniuſtemẽt perſonne par ſa puiſſance, de iuger iuſtemẽt du diffẽt des parties ſans acceptiõ de perſonne: d'eſtre defenſeur des eſtrangiers, des orphelins, & des vefues: d'empeſcher & refraindre les larrecins, punir les adulteres: de n'eſleuer les meſchans, de n'entretenir macquereaux ne farceurs, d'abolir les malings & peruers: de ne laiſſer viure les meurtriers, ne les pariures: de defendre les Egliſes, nourrir les pauures par ſes aumoſnes: de cõſtituer gens de bien & de bonne conſcience aux affaires du Royaume: auoir pour cõſeillers perſonnages anciens, ſages, & ſobres en toutes choſes: ne ſamuſer ny arreſter aux ſuperſtitions des enchanteurs, deuins, & autres telles manieres de gents: differer ſon courroux, defendre vaillãment & iuſtemẽt ſon païs contre les aduerſaires: par tout ſe fier en Dieu: pour proſperitez & bonnes rẽcontres, qui luy aduiẽnent, ne ſenorgueillir, porter patiemment toutes aduerſitez: perſeuerer touſiours en la foy Catholique ẽuers Dieu: ne ſouffrir que ſes enfans facent aucune meſchãceté: à certaines heures du iour vaquer à prieres & oraiſons: ne ſadonner à boire ou à mãger auãt qu'il en ſoit temps: Car malheur au païs duquel le Roy eſt enfant, & duquel les Princes mangent de grãd matin. Ces choſes, quand elles

La Iuſtice d'vn Roy, en quoy elle conſiſte, & dequoy elle eſt cauſe.

Eccleſiaſte 10.c.

se font & obseruēt, sont cause de la prosperité du Royaume, & que tout s'y porte bien: & si meinēt & cōduisent le Roy à d'autres meilleurs Royaumes, à sçauoir, des cieux: mais celuy qui ne gouuerne son Royaume & soy-mesme selon ceste loy, il se met au hazard, & est en dāger d'endurer en son tēps beaucoup d'iniures & aduersitez. Car à cause de ce, souuēt la paix est rompue entre les peuples & natiōs, & de là aduiēnent grāds scandales & troubles en vn Royaume. Les fruits aussi de la terre en sont diminuez, & les subsides des peuples empeschez. Beaucoup d'autres maux aussi corrōpent & gastēt la prosperité du Royaume. La mort des enfans, & plus chers amis, apporte de la tristesse: les courses que font les ennemis gastent par tout les prouinces: les bestes sauuages se iettēt sur les troupeaux tant du gros que du menu bestail: les tēpestes de l'air & la rigueur de l'hyuer empeschēt la fertilité des terres, & le rapport de la mer. Et quelquefois la foudre & les esclairs bruslent les bleds & les fleurs des arbres & les bourgeons. Mais outre toutes ces choses, l'iniustice du Roy non seulemēt obscurcit la face de son Royaume, mais d'auātage elle empesche que ses enfans & neueux ne viēnent à luy succeder en iceluy. Car pour le peché de Salomon, le Seigneur osta le Royaume de la maison d'Israël des mains de ses enfans: & pour la iustice du Roy Dauid, il laissa touſiours en Ierusalem vn clair rayon de sa semence. Voyla qui assez donne à cognoistre à ceux qui y veulent prendre garde,

Aduertissement pour vn Roy.

Exemple.

combien en ce monde la iuſtice d'vn Roy a d'efficace & de force. Car c'eſt la paix des peuples & nations, l'aſſeurance du païs, la franchiſe du cõmun peuple, la fortereſſe d'vne nation, la ſanté des malades, la ioye des hommes, la ſerenité de l'air, la trãquilité de la mer, la fertilité de la terre, le ſoulagement des pauures, l'heritage des enfans, & à ſoymeſme vne eſperance de la future beatitude. Sçache toutefois vn tel perſonnage, que comme il eſt cõſtitué le premier au throſne des hommes: pareillement auſſi, ſ'il ne faict iuſtice, il aura le premier lieu en peine & tourment. Car quiconque en ce mõde aura enduré ſous ſoy gents de mauuais gouuernement, & de mauuaiſe vie, quand il viendra à en rendre compte en l'autre, il les aura ſur ſoy en maniere de punition.

Similitude à noter.

De l'Eueſque negligent. X.

Le dixiéme degré d'abus eſt, d'vn Eueſque negligent, qui n'a ſoing de ſon troupeau, pour l'inſtruire & enſeigner: lequel requiert & maintiẽt bien entre les hommes l'honneur de ſon degré, mais deuant Dieu, pour lequel il eſt ambaſſadeur, il n'obſerue ne garde la dignité de ſon miniſtere. Premierement donc qu'on ſenquiere de l'Eueſque, que c'eſt que la dignité de ſon nom emporte: car ἐπίσκοπος, *Epiſcopus*, eſt vn mot Grec, & vault autant à dire, comme ſpecula-

Eueſque, que c'eſt à dire.

teur, espie, ou homme qui est au guet, & tient l'œil sur le gouuernement de quelques gents. Mais à quelle fin c'est que lon ordonne vn tel speculateur, & que c'est qui est requis en luy, le Seigneur luy-mesme le manifeste, quand, soubs la personne d'Ezechiel le Prophete, il declaire à l'Eueſque, quelle est la raison de son office & deuoir, disant ainsi: Ie t'ay mis pour guette sur la maison d'Israel. Oyant donc la parolle de ma bouche, tu leur annonceras de par moy: mais si tu vois venir le glaiue, & que tu n'aduertisses le meschant qu'il delaisse sa voye: ce meschant certes mourra en son iniquité, mais ie requerray son sang de ta main. Que si tu l'en as aduerty, & qu'il n'ait voulu laisser sa voye, & se retourner, de vray il mourra en son iniquité, mais tu as deliuré ton ame. *Ezech. 3.*

L'office & deuoir d'vn Eueſque.

Il est donc expedient qu'vn Eueſque, qui est constitué obseruateur & superintédant sur tous, prenne soigneusement garde aux faultes & pechez qui se commettent. Parquoy est de neceſſité qu'il les oye, selon ce qui est dit, Oyant donc: & apres qu'il les aura ouys & entendus, que de parolle, s'il peut, & de faict, il les corrige: & s'il ne peut, que selon la reigle de l'Euangile, il se destourne de ceux qui sont incorrigibles, & font mestier de pecher & mal faire. Car en l'Euangile nostre Seigneur dit ainsi, Si ton frere a peché, corrige-le entre toy & luy seul: s'il t'escoute, tu auras gaigné ton frere: mais s'il ne t'escoute, prens auec toy encore vn ou deux: à fin *Matth. 18.*

qu'en la bouche de deux ou de trois teſmoings toute parole ſoit ferme. Que ſ'il ne les eſcoute, dy-le à l'Egliſe: & ſ'il n'eſcoute point l'Egliſe, qu'il te ſoit comme payen & publicain. Ceſtuy eſt l'ordre qu'il faut obſeruer à expulſer celuy qui à quelconque bon Docteur ou Eueſque ne veut adherer: & qui ainſi aura eſté expulſé, il ne doit eſtre reçeu par autre Docteur ou Eueſque. Car en la Loy il eſt eſcrit du preſtre: Il ne prendra à femme ne vefue ne repudiée. Celuy donc qui retire à ſoy vn excommunié, par vn Catholique, ſans la permiſſion d'iceluy, il excede les droicts de la ſaincte preſtriſe, qui eſt le genre eſleu des Chreſtiens. Voyla comment l'Eueſque ſe doit porter enuers ceux, auſquels il eſt conſtitué pour ſpeculateur & ſurintendant. Mais quant au regard de ſoymeſme, quel il doit eſtre, Paul l'Apoſtre l'expoſe & declaire quand il dit, que quiconque vient à ce degré d'Eueſque, il faut qu'il ſoit ſobre, prudent, chaſte, ſage, modeſte, recueillant volontiers les pauures & eſtrangiers, ayant enfans ſubiets en toute reuerence, qu'il ait bon teſmoignage de ceux qui ſont de dehors, qu'il ſoit propre à ẽſeigner la parole fidele de doctrine, qu'il n'ait eu qu'vne femme auparauant qu'il fuſt Eueſque: qu'il ne ſoit bateur de gents, ne double en parole, ny addõné au vin, ne nouueau apprenty: à fin que par ces choſes luy-meſme monſtre premierement d'œuure & de faict, ce que de parole par ſa doctrine il enſeigne aux autres. Partant que les negligents

Quel doit eſtre vn Eueſque. 1. Tim. 3. Tite. 1. 6.

Aduertiſſement.

gents Eueſques ſe donnent garde de ce, dont au temps de vengeance le Seigneur ſe plaint par le Prophete: Beaucoup de paſteurs (dit-il) ont deſtruit & gaſté mon peuple. Et ces paſteurs ne paiſſoient point mon peuple, mais ſe paiſſoient eux meſmes: & que plus ſoigneuſemẽt ils regardent de bailler en temps deu & opportun à la famille du Seigneur, ſur laquelle il les a conſtituez, la viande & meſure de froument, c'eſt à ſçauoir la pure & ſaine doctrine: à fin que venãt le Seigneur, ils meritent d'ouïr, Eſiouy toy bon ſeruiteur & loyal: pource que tu as eſté fidele ſur peu de choſes, ie te conſtitueray ſur beaucoup: entre en la ioye de ton Seigneur.

Ieremi. 12. *Ezech.* 34. *Matth.* 25. *Luc.* 19.

De *la Commune ſans diſcipline.* XI.

L'vnzieme degré d'abus eſt, d'vne Commune ſans diſcipline, laquelle ſi elle ne ſe rend obeiſſante aux exercices de diſcipline, ſe laiſſe prendre au cõmun laqs de perdition, & ſans rigueur de diſcipline ne peut euiter l'ire du Seigneur. Et pourtant à telle deſreiglée commune eſt ainſi par le Pſalmiſte remonſtré: Receuez diſcipline, de peur que le Seigneur ne vienne à ſe courroucer. Or eſt diſcipline vne correction bien ordonnée ſus les mœurs, & vne ancienne obſeruance des reigles de noz predeceſſeurs. De laquelle diſcipline Paul l'Apoſtre parle en ceſte ſorte, Perſeuerez en diſcipline: Dieu ſoffre à vous comme à ſes enfants. Que ſi vous eſtes

Pſalme 2. *Diſcipline, que c'eſt.* *Heb.* 12.

sans discipline & correction, de laquelle tous sont participans, vous estes donc bastards, & non point fils. Ceux donc qui sont sans discipline, sont bastards, & ne viennent à l'heritage du royaume celeste: mais les enfants legitimes endurent la correction de la discipline du pere, & ne desesperent point que quelque iour ils ne doiuent estre heritiers. De ceste discipline parle
Esaïe 1. aussi Esaïe addressant sa parole à ceste commune mal apprise, quand il dit: Cessez de mal faire: apprenez à bien faire. Et les mesmes choses de
Psal. 36. pareille voix chante le Psalmiste, & dit: Destourne-toy du mal, & fay bien. Malheureux donc est celuy qui reiecte la discipline. Car celuy qui met en diuision la discipline de l'Eglise de Christ, il est plus audacieux & temeraire que les gensdarmes qui crucifierent nostre Seigneur,
Iean 19. lesquels ne voulurent diuiser sa robbe, ne la
Similitude. mettre en pieces. Car comme la robbe couure tout le corps, excepté la teste, aussi faict la discipline toute l'Eglise, excepté Christ, qui est le chef de l'Eglise, & est par dessus toute discipline, & d'icelle est reuestue & decorée. Mais ceste robbe estoit tissue du hault en bas par tout: aussi ceste discipline de l'Eglise est de par le Seigneur donnée du ciel, & par luy remise en son entier. De laquelle le Seigneur, comme il vouloit monter à son pere, apres qu'il fut resuscité
Luc. 24. des morts, parloit à ses Apostres, leur disant: Mais vous, demourez en la cité de Ierusalem, iusques à tant que soyez vestus de la vertu d'en-

hault. La robbe donc du corps de Christ, c'est la discipline de l'Eglise: & celuy qui est hors de ceste discipline, est aliené du corps de Christ. Ne diuisons doncq point ceste robbe, mais iectons au sort à qui elle viendra: c'est à dire, ne rompons rien des commandemens de noste Seigneur: mais qu'vn chacun demeure, & perseuere deuãt Dieu, en cela à quoy il est appellé. *Exhortatiõ*

Du Peuple sans Loy. XII.

Le douzieme degré d'abus est, d'vn peuple sans loy: lequel ne faisant compte des Edicts & ordonnances de Dieu, par diuerses voyes d'erreurs qu'il suit, il vient à rencontrer vn mesme laqs de perdition. Desquelles voyes parle le Prophete, deplorant, sous la personne du peuple preuaricateur, le genre humain, en ceste sorte: Mais nous comme brebis auons erré, vn chacun en sa voye a decliné. Desquelles voyes aussi parle la mesme sapience par Salomon: Plusieurs voyes semblent à l'homme droites, mais les fins d'icelles meinent à la mort. Par lesquelles voyes de perdition alors certainement on chemine, quand la seule voye royale, à sçauoir la Loy de Dieu, laquelle ne decline n'à dextre n'à seneſtre, par negligẽce est delaissée. Qui est la voye, de laquelle le Seigneur Iesus Christ (qui est la fin de la Loy pour iustifier tout croyant) parle, quand il dit: Ie suis la voye, la verité, & la vie: Nul ne vient au pere sinon par moy. A laquelle voye *Esaie. 53.* *Pro. 14. 16.* *Rom. 10.* *Iean 14.*

Matth. 11. il inuite en general tous les hommes, disant: Venez à moy, vous tous qui trauaillez, & estes chargez, & ie vous soulageray. Car il n'y a point
Galat. 3. d'acception de personne deuant Dieu: où il n'y a Iuif ne Grec, masle ne femelle, serf ne libre, Barbare ne Scythe, mais Christ y est toutes choses en tous. Car tous sont vn en Iesus Christ. Estant donc Christ la fin de la Loy, ceux qui sont sans Loy sont sans Christ. Parquoy vn peuple qui est sans Loy, est vn peuple sans Christ. C'est donc vn abus, qu'au temps de l'Euangile vn peuple soit sans Christ: au temps que puissance a esté donnée aux Apostres de prescher par tous païs: au temps que le tonnerre de l'Euangile s'est fait ouïr en toutes les parties du monde: au tẽps
Rom. 9. que les gents, qui ne suyuoient point iustice, l'ont apprehendée pour la suyure: au temps que
Ephes. 2. ceux qui estoient loing ont esté approchez par le sang de Iesus Christ: au temps que celuy qui n'estoit appellé peuple, a esté faict vn peuple,
1. Pierre 2. sainct en Iesus Christ: au temps de maintenant,
2. Cor. 6. qui est le temps aggreable, le iour de salut, & de toute consolation, deuant le treshault: en ce temps icy, que toutes gents ont tesmoing de la
Actes 1. resurrection: maintenant que le Seigneur proteste, Voicy ie suis touiours auec vous, iusques à
Matth. 28. la consommation du monde. Ne soyons donc en ce temps icy trãsitoire sans Christ, à fin qu'au temps à venir il ne soit point sans nous.

Fin des douze Abus.

LES DOVZE REGLES DE IEAN PIC DE LA MIRANDOLE comprenans en brief ce qui eſt plus requis pour mener vne vie Chreſtienne.

SI *la voye qui meine à Vertu ſemble difficile à l'hõme, par ce que continuellemẽt il fault battailler contre la Chair, le Diable, & le Monde: qu'il ſe ſouuienne que quelque maniere de viure qu'il eſliſe, voire ſelõ le monde, ſi luy fault il endurer beaucoup d'aduerſitez, de faſcheries, d'incõmoditez, & de trauaulx.* I.

Qu'il ſe recorde qu'és choſes de ce monde on bataille plus longuement, auec plus de peine, & moins de prouſit: eſquelles, labeur eſt la fin du labeur, & apres tout, vne peine eternelle. II.

Qu'il luy ſouuienne, que c'eſt vne folie de penſer qu'on puiſſe monter au ciel ſinon par vn tel combat: comme auſsi Ieſus Chriſt noſtre chef n'y eſt monté ſinon par la croix: & ce n'eſt pas raiſon, que la condition du ſeruiteur ſoit meilleure que celle du maiſtre. III.

Qu'il ſoit recors & memoratif, non ſeulemẽt qu'il ne ſe fault faſcher d'un tel combat: ains que pluſtoſt il eſt à ſouhaiter, encore qu'il ne nous en reuinſt aucun profit: tant ſeulement à fin que ſoyons rendus conformes à Ieſus Chriſt noſtre Seigneur & Dieu. Et toutes & quantes fois qu'en reſiſtant à quelque tentation, tu fais effort à quelqu'vn de tes ſens, penſe à quelle partie de la croix de Chriſt tu te conformes: cõme quand en reſiſtant à gourmandiſe, tu forces le gouſt, ſouuienne toy que Ieſus Chriſt a eſté abruué de fiel & IIII.

de vinaigre. Quand tu retires tes mains, de peur que elles ne rauiſſent quelque choſe de l'autruy, qui te plaict, conſidere que les mains d'iceluy ont eſté fichees auec cloux au bois de la croix. Et ſi tu reſiſtes à orgueil, ſouuienne toy qu'iceluy, encore qu'il fuſt en la forme de Dieu, a voulu pour l'amour de toy prendre celle d'un ſeruiteur, & quil ſ'eſt humilié iuſques à la mort de la croix. Et quand tu es tenté d'ire, remets-toy en memoire que luy qui eſtoit Dieu, & le plus iuſte de tous les hommes, ſe voyant neantmoins eſtre mocqué, decraché, & flagellé comme larron, outragé de toutes ſortes d'iniures, & mis au nombre des larrons, il n'a toutefois iamais mõſtré ſigne aucun d'ire ou indignation: ains portant le tout patiemmẽt, reſpondoit à chaſcun en toute douceur. Et diſcourant ainſi de point en point, tu trouueras qu'il n'y a affliction qui ne te rende aucunement conforme à Ieſus Chriſt.

V. *Que tu ne te confies en ces douze ſortes d'armes ny en autre quelconque remede humain, mais en la ſeule vertu de Ieſus Chriſt, lequel a dict: Aiez confiance, I'ay vaincu le monde. Et autre part, Le Prince de ce monde eſt chaſſé dehors. Parquoy ayons auſſi ceſte fiance, que par la vertu d'iceluy ſeul nous pourrons vaincre le monde & ſurmonter le Diable, & pour ceſte cauſe deuons touſiours demander ſon ayde par noz oraiſons, & de ſes ſaincts.*

VI. *Recorde toy, que quãd tu as vaincu vne tentation, il en fault touſiours attendre vne autre: car le diable circuit touſiours cerchant à deuorer quelqu'vn: à cauſe dequoy, il fault ſeruir à Dieu en crainte, & dire auec le prophete, Ie me tiendray ſur mes gardes.*

Que non seulement tu ne te laisse pas vaincre du diable quand il te tente, mais que tu le vainques: & cela se faict quand non seulement tu ne te laisses tomber en peché, mais que de cela mesme dont il te tente tu prens occasion de faire quelque biẽ. Cõme s'il te viẽt à mettre deuant les yeux quelque bon œuure que tu ayes faict, à fin de te faire tõber en vaine gloire, que tu l'estimes non pas comme vn tien bon œuure, mais cõme vn benefice de Dieu, & que tu t'humilies, & te condamnes comme ingrat enuers luy, & ne luy sçachant assez de gré pour les biens qu'il t'a faict. VII.

Que quand tu combats, tu le faces en espoir d'emporter la victoire, & de iouïr puis apres d'vne paix perpetuelle: car peult estre que Dieu te fera ceste grace, & que le diable ne retournera plus à toy, comme confus de ta victoire. Mais si tu gaingnes la victoire, maintiens toy toutefois comme celuy qui doibt incontinent retourner au combat: en sorte qu'en la bataille il te souuienne tousiours de la victoire, & en la victoire, du combat. VIII.

Que combien que tu te sentes bien muny de tous costez & tout prest & appareillé, tousiours toutefois tu fuyes les occasions de faillir: car, comme dit le Sage, Qui ayme le peril, il perira en iceluy. IX.

Que tousiours tu viennes au deuant des tentations des le commencement, & que tu froisses les petits de Babylonne contre la pierre, qui est Iesus Christ. Car il est trop tard d'apprester la medecine quand les maladies, pour auoir trop attendu, ont pris leur force & vigueur. X.

Pense en toy-mesme, que combien qu'en ceste effort XI.

de la tentation le combat ſemble difficile, ſi eſt-ce pourtant choſe beaucoup plus doulce de vaincre la tentation, que de tomber en peché, à quoy elle t'encline. Et en cela ſe trompent pluſieurs, par ce qu'ils ne comparent la douleeur de la victoire à celle du peché, mais font comparaiſon du combat à la volupté, & toutefois l'homme qui mille fois a experimenté que c'eſt de ſuccomber en tentation, deuroit au moins quelquefois experimenter que c'eſt de vaincre la tentation.

XII. *Pourtant ſi tu es tenté, tu ne dois toutefois penſer que tu ſois delaiſſé de* Dieu, *ou que tu luy ſois peu agreable, ou moins iuſte & parfaict: ſouuienne toy que ſainct* Paul, *apres auoir veu la diuine eſſence, a eſté aſſailly de tentation charnelle, laquelle* Dieu *a permis qu'il enduraſt, à fin qu'il ne fuſt tenté d'orgueil.* En-quoy *l'homme doit prendre garde, que ſainct* Paul, *qui eſtoit vn vaiſſeau d'election, & qui auoit eſté rauy iuſques au tiers ciel, eſtoit toutefois en danger de ſ'enorgueillir de ſes vertus, comme luy meſme le teſmoigne: Afin, dict il, que la grãdeur de reuelations ne m'eſleuaſt, l'eſguillõ de la chair m'a eſté dõné pour m'affliger. Parquoy ſur toutes autres tentations, l'hõme ſe doit principalemẽt munir contre la tentation d'orgueil, car c'eſt la racine de tous maulx, contre quoy y a vn ſeul remede, c'eſt de nous ſouuenir touſiours, que* Dieu *ſ'eſt humilié pour nous iuſques à la croix, & que la mort nous a, malgré nous, iuſques là humilié, qu'il nous fault eſtre viande aux vers.*

Fin des douze Regles.